

# TRANSACTION BAREME DES HONORAIRES DE VENTE 2019

# Honoraires de négociation à la charge du Vendeur

Suivant Mandat de Vente PREMIUM ou SIMPLE portant sur tout type de biens immobiliers à la vente

PRIX DE VENTE DU BIEN IMMOBILIER	TAUX D'HONORAIRES TTC*
De 0 à 60 000€	Forfait 5 000€
De 60 001€ à 75 000€	8,5%
De 75 001€ à 100 000€	7%
De 100 001€ à 150 000€	6%
De I50 001€ à 250 000€	5%
Au-delà de 250 001€	4%
Garage et box : sur le prix de vente du bien	15%

<sup>\*</sup>Taux de TVA en vigueur 20% compris



#### **HONORAIRES DE GERANCE**

I- HONORAIRES DE BASE - Ils sont calculés sur le montant des sommes en	ncaissées pour le compte du mandant, selon le tai	ux défini dans le mandat
2- FRAIS ARRETE DE COMPTE - Par trimestre et par lot		35,00 €
3- DOSSIERS DE SUBVENTION ET/OU E	MPRUNT	,
- Constitution d'un dossier de demande de subv	·	380,00 €
RENSEIGNEMENTS ET DECLARATIO     Rédaction d'une note de renseignements desti Par immeuble	née à l'établissement de la déclaration de revenus	s fonciers 135,00 €
<ul> <li>Rédaction d'une note de renseignements desti</li> <li>Etablissement des déclarations de T.V.A.</li> </ul>		Tarif horaire
Déclaration mensuelle     Déclaration trimestrielle	Par mois	30,00 € 48,00 €
Déclaration annuelle  - Etablissement des déclarations de C.V.A.E	Par an	130,00 € 115,00 €
5- MISSIONS EXCEPTIONNELLES		
- Gestion de sinistres, assistance aux expertises, facturation au temps passé	•	Tarif horaire
<ul> <li>Négociation des loyers et des baux commercia</li> <li>Evaluation d'un bien avec rapport écrit (pour c</li> </ul>	ux facturation au temps passé	Tarif horaire
facturation au temps passé		Tarif horaire
facturation au temps passé  Montant supérieur à 5000€ TTC		ion) Tarif horaire
<ul> <li>Gestion administrative et financière, hors suivi Sur le montant hors taxes des travaux</li> <li>Gestion technique: Si le Mandant choisit de no ces honoraires sont en sus de ceux relatifs à la g</li> </ul>	ous confier cette mission estion administrative	3,59 %
Sur le montant hors taxes des travaux		3,59 %
7- GESTION DES LOYERS ET DU CONT A la charge du locataire - baux n'entrant pas		. 6 iuillat 1999
- Etablissement et envoi de l'avis d'échéance, par		2,5 €
- Gestion de la clause pénale : I ere mise en œuv		25,00 €
- Gestion de la clause pénale : 2eme mise en œu - Constitution d'un dossier pour l'huissier	· ·	45,00 € 210.00 €
- Constitution d'un dossier pour l'avocat		346,00 €
- Suivi de la procédure facturation au temps passe		Tarif horaire
A la charge du propriétaire (répétibles dans		Consissor
<ul> <li>Gestion des impayés : premier rappel</li> <li>Gestion des impayés : lors de la mise en œuvre</li> </ul>		Gracieux 45,00 €
- Constitution d'un dossier pour l'huissier		210,00 €
- Constitution d'un dossier pour l'avocat		346,00 €
- Suivi de la procédure facturation au temps passe		Tarif horaire
8- GESTION DES OBLIGATIONS REGLE		Tanif Hamina
- Gestion des diagnostics		Tarif Horaire
TAR	IF HORAIRE DES VACATIONS	
Hourse ouvrables : du Lundi ou Vendradi de 9h è	12h30 ot do 13h30 à 17h30 (14h30 lo Vondrodi)	

Heures ouvrables : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le Vendredi)

Pendant les heures ouvrables : - Tarif horaire	118,00€
Majoration hors heures ouvrables :	
- Jusqu'à 20h	+ 25 %
- De 20h jusqu'à 22h	+ 50 %
- Après 22h	+ 100 %

#### LOCAUX D'HABITATION

I- HONORAIRES POUR LES PRESTATIONS RELATIVES A LA MISE EN LOCATION D'UN APPARTEMENT OU D'UNE VILLA ENTRANT DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE LA LOI N°89-462 DU 6 JUILLET 1989

**HONORAIRES DE LOCATION** 

#### à la charge du locataire

Ces honoraires sont fixés conformément au Décret N° 2014-890 du 1er Août 2014.

- Honoraires d'organisation de la visite, de constitution du dossier de candidature et de rédaction du bail
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée (dus à compter de la réalisation de la prestation) ... 3€/m² de surface habitable

#### à la charge du propriétaire

Ces honoraires sont fixés conformément au Décret N° 2014-890 du 1er Août 2014.

- Honoraires d'organisation de la visite, de constitution du dossier de candidature et de rédaction du bail
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée (dus à compter de la réalisation de la prestation) ... 3€/m² de surface habitable
- Honoraires d'expertise et de négociation 245,00 €

# 2- HONORAIRES POUR LES PRESTATIONS RELATIVES A LA MISE EN LOCATION D'UN APPARTEMENT OU D'UNE VILLA N'ENTRANT PAS DANS LE CHAMP D'APPLICATION DE LA LOI N°89-462 DU 6 JUILLET 1989

# à la charge du locataire

#### à la charge du propriétaire

- Location	I mois de loyer
- Rédaction du bail	250,00 €

## 3- LOCATION D'UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT

#### à la charge du locataire

#### à la charge du propriétaire

## 4- REDACTION DIVERS ACTES

Pendant la période d'exécution, si une ou plusieurs évolutions, telles que celles liées à l'identité du preneur ou aux biens immobiliers (ex : modification consistance du bien, etc) nécessitent la rédaction d'un avenant.

Ces honoraires sont à la charge exclusive de la partie qui en fait la demande

# LOCAUX PROFESSIONNELS ET COMMERCIAUX

Sur le montant annuel du loyer hors taxes

# I- RECHERCHE DE LOCATAIRES

#### 2- REDACTION DIVERS ACTES

- Etablissement d'un bail, d'un bail en renouvellement, d'un avenant, d'une subrogation	
sur le montant HT du loyer annuel nouveau	6 %
Minimum de perception	500,00 €
- Rédaction d'un avenant de révision	
sur le montant du loyer HT annuel nouveau	1,80 %
Minimum de perception	350,00 €

# 3- CONSTAT D'ETAT DES LIEUX

- Local commercial ou professionnel (par m²)	1,40 €
Minimum de perception	595,00 €

Le temps de déplacement est facturé sur la base du tarif horaire